

## QUESTIONS POSÉES PAR LES PARTICIPANTS

### LORS DU WEBINAIRE « DE LA COP 26 À L'ENGAGEMENT LOCAL » DU 9/02/22

•••

#### RÉPONSES FOURNIES PAR NOS ORATEURS

---

- Dans la présentation de M. Perrin on parle d'une diminution de 38,6 % par rapport à 1990, ces chiffres ne ressemblent pas à ceux qui se trouve dans les bilans énergétiques communaux publiés par la DGO4. Pourquoi ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Quelle est l'importance de la biodiversité dans les solutions ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Concernant les efforts à réaliser dans le secteur du transport, quelles sont les mesures prises pour le maritime ou/et l'aérien ?

**Réponse :** Résolue en direct

- La région flamande lance un pacte local avec ses communes. Quels enseignements pour la RW ? Y a-t-il de bonnes choses à prendre ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Bonjour, dans un souci d'utilisation rationnelle de l'énergie, comment est-il justifié d'organiser une Cop climatique et une Cop biodiversité ?

**Réponse :** Bonjour. Le cadre "légal" mondial n'est pas le même. Pour le climat, c'est la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC) et la Convention sur Diversité biologique des Nations unies (CBD) pour la biodiversité. Il est organisé une passerelle dans les décisions des 2 conventions, avec des références croisées. Cela n'est pas encore "parfait" suite au blocage de grands pays exploitants comme le Brésil, mais cela progresse dans le bon sens. A ce titre, la Belgique est en point dans l'intégration des critères de biodiversité partout où cela est possible.

- Ne pensez-vous pas que tant que les COP sur le climat et les accords qui en dérivent ne contiennent pas d'éléments de contraintes/pénalités, les ambitions ne seront jamais suffisantes ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Notre alimentation et la consommation de biens venant de l'Asie n'est pas prise en compte me semble-t-il ?

**Réponse :** Effectivement. Les émissions comptabilisées sont essentiellement territoriales. En d'autres termes, les émissions de nos biens venant de l'Asie sont prises en compte dans les bilans Chinois, Coréens, ... Nous sommes en partie les moteurs de l'augmentation des émissions des pays émergents. D'où la nécessité absolue de tendre vers une relocalisation des moyens de production sensu lato. Une discussion est en cours à l'échelle européenne sur une taxe carbone aux frontières qui pourraient y contribuer. C'est aussi un aspect important sur les choix des consommateurs des produits agricoles importés, en lien bien sûr avec la protection des consommateurs. Vaste sujet ...

- Quel est le potentiel de diminution des GES pour l'industrie ?

**Réponse :** Ce travail d'évaluation est en cours dans le cadre de la construction des Accords de branche de 3<sup>ème</sup> génération. Il faut bien sûr considérer les émissions d'origine énergétique et celles venant des process comme la fabrication de la chaux et des engrais.

- L'agroécologie (14 % des émissions pour l'agriculture) est-elle envisagée pour diminuer les émissions ? Avec pour corollaire la diminution des émissions en transport vu la relocalisation de l'alimentation ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Pour les primes Habitation, j'entends les citoyens dire que les travaux sont pris en compte au niveau du cadastre et que cela aura un impact sur leur précompte, qu'en est-il ? Les citoyens ont des craintes par rapport à l'encodage de toutes ces données...

**Réponse :** La détermination du revenu cadastral qui constitue la base pour la perception du précompte immobilier est une compétence fédérale. La question serait à poser au SPF Finances.

- Merci Monsieur Perrin pour cette présentation, il est très juste de préciser que l'atteinte d'objectifs ambitieux en termes d'atténuation des émissions dépendra de notre capacité à accepter des mesures individuellement contraignantes pour le bien commun.
- Vous avez dit qu'un POLLEC 3 sortira, est-il prévu de prolonger le subside à l'emploi des coordinateurs POLLEC engagés via POLLEC 1 dans une optique de continuité ? Certaines communes n'ont eu droit qu'à 1/3 ETP, ce qui est largement insuffisant pour prendre en main un plan d'action énergie-climat, sera-t-il envisagé de subsidier 1 ETP par commune ?

**Réponse :** Résolue en direct

- L'aide aux habitants ne devrait-elle pas être également discutée ? Bon nombre d'habitants tentent de mettre en œuvre bon nombre d'actions : tri, alimentation, changement des moyens de transports, énergie renouvelable mais ... quel retour ont-ils ? les mesures semblent nettement insuffisantes pour aller vers un changement de qualité...

**Réponse :** Il faut effectivement progresser pour s'assurer que les aides soient les mieux utilisées, via certainement le budget de chacun. C'est par exemple le cas de la gratuité des transports en commun pour les plus jeunes ou les plus âgés, ou les primes simplifiées pour la rénovation. Il faut reconnaître certainement un déficit d'information. Nous y travaillons mais nous sommes aussi dans des négociations sur l'acceptabilité de nouvelles mesures de soutiens fiscaux ou de préfinancement.

- Pourquoi si peu d'attention pour le CNG (et bioCNG) en Wallonie ?

**Réponse :** L'Union européenne prépare une réglementation sur les infrastructures de carburant alternatifs. Le gaz naturel (en fait du méthane) y est considéré comme une énergie alternative transitoire. En effet, le gaz naturel est une énergie fossile dont la combustion émet des gaz à effet de serre, même si elle en émet moins que la combustion des carburants liquides. En revanche, les émissions fugitives de méthane lors de son extraction ne sont pas à négliger. Or, l'Europe se dirige vers une production d'énergie sans émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Si le gaz naturel peut être utilisé momentanément en substitution au pétrole,

il faut éviter de construire de nouvelles trop lourdes infrastructures que nous devrons gérer durant 30 ans ou plus. L'équilibre est donc délicat.

- Le biogaz est une énergie d'origine renouvelable. Cependant, son potentiel de production est limité, et il existe d'autres usages, comme la production d'électricité dans des moteurs stationnaires, ou son incorporation au réseau de gaz naturel. Sa promotion pour le transport doit donc être mesurée.
- Comment concevez-vous l'équilibre entre une nécessaire relocalisation de l'économie et la nécessité de réduire les émissions des GES de l'industrie avec le risque de favoriser des délocalisations hors UE ?

**Réponse :** C'est clairement un sujet majeur traité par l'Europe. Voyez par exemple la décision annoncée ce jour sur le soutien aux industries européennes productrices de semi-conducteurs et de puces électroniques. Il est aussi question d'une taxe carbone aux frontières. Les raisons qui poussent encore à certaines industries à se délocaliser va largement au-delà des seules "contraintes" environnementales. Pensons au dumping social ou aux droits du travail. Le renforcement industriel n'implique pas non plus d'office une augmentation des émissions de GES. Voir par exemple la stratégie wallonne sur l'économie circulaire. Bref vaste débat, difficile d'éluider dans un chat, mais c'est un critère omniprésent dans à la fois la construction du PACE 2030, et le positionnement de la Belgique à l'échelle européenne (on travaille sur tous les fronts).

- Transport : solution de transition immédiate : CNG et LNG. Voir une carte de Belgique des stations CNG : contraste Flandre vs Wallonie révélateur. NL, D et CH fort développement. Diversification agricole. Pourquoi cette absence de développement du CNG/LNG ?

**Réponse :** Travailler sur le type de carburants est effectivement un point important, mais cela ne représente définitivement pas LA solution. Tant que notre mobilité ne fera que croître, aucun nouveau carburant, même en matière d'électromobilité, ne suffira. Je ne vais pas ici résumer la situation CNG/LNG en Wallonie, qui se développe mais présente beaucoup plus de facteurs limitants qu'en Flandre. Nous sommes aussi sur d'autres vecteurs, mais combiner avec une rationalisation de notre mobilité tel que prévu dans le plan FAST wallon.

- Pour déclencher les investissements dans le bâti privé, les aide doivent être (beaucoup) plus incitatives

**Réponse :** Pour information : Des consultations menées pour la mise à jour de la stratégie régionale à long terme (SRLT), il est systématiquement ressorti qu'un cadre normatif est nécessaire pour déclencher la rénovation dans les volumes et niveaux de qualité requis. La version 2017 de la SRLT prévoit que la mise à jour 2020 de la SRLT propose la mise en place d'obligations opportunes de performance énergétique des bâtiments existants.

- Il me semble que vu le contexte, pour les labels les plus mauvais, il faudrait mettre une obligation et une aide liée aux propriétaires des logements loués et aider au maximum avec une prise par la main, un accompagnement fort des ménages précaires propriétaires

**Réponse :** Le guichet unique, action phare de la stratégie, prendrait en charge cet accompagnement. D'autres mesures sont développées dans la stratégie régionale de rénovation à long terme.

- Dans l'axe C, création d'un guichet unique pour les citoyens. Quel lien faites-vous entre ce guichet unique et les plateformes de rénovation énergétique (subsidées par la RW actuellement) ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Bonjour. Les travaux de rénovation demandent de la main-d'œuvre du secteur construction, secteur qui souffre cruellement à ce sujet. Quel lien est-il fait avec les politiques wallonnes emploi-formation ? Merci

**Réponse :** La nouvelle « Alliance Climat Emploi Renovation » doit agir sur l'offre et la demande et fera le lien entre les acteurs de la rénovation.

- Où situez-vous le travail futur des conseillers énergie dans les communes par rapport à toutes les informations et réponses données aux citoyens si il y a mise en place d'un guichet unique?

**Réponse :** L'analyse des structures existantes va débiter. Nous ne pouvons pas encore répondre à cette question.

- La formation dans les domaines de la construction devrait inclure les matériaux écologiques encore trop peu utilisés... comme si les choses n'étaient pas appréhendées dans leur globalité ?

**Réponse :** Je partage votre analyse. Des formations sur l'utilisation des matériaux biosourcés existent, mais pas encore à une échelle déterminante. Comme évoqué par Caroline Lejeune, ce sera une attention particulière de la future Alliance Climat Emploi Rénovation. Cela est d'autant plus déterminant que le coût énergétique des matériaux "classiques", avec leur empreinte carbone et énergétique, sont de plus en plus coûteux. Voir les factures des communes ! De nouveau sujet très important et large

- Suggestion : financement à taux zéro sur du très long terme et lié au bâtiment (pas au possédant) → mensualités "indolores" = aux économies générées

**Réponse :** Une action de la Stratégie régionale à long terme des bâtiments : Réaliser une étude analysant les possibilités et les freins offerts par le cadre légal belge pour le recours à ce type de mécanisme et identifier les modifications devant, le cas échéant, être apportées au cadre légal afin de permettre la mise en place d'un tel système. Mener une expérience pilote de prêts de rénovation profonde liés au bâtiment, remboursés uniquement sur base des économies d'énergie liées au bâtiment après travaux. Ce prêt bénéficiera de la garantie de la Région.

- Pourquoi laisse-t-on encore construire aujourd'hui de nouveaux bâtiments qui ne répondent pas aux objectifs visés pour 2035-2040, à savoir l'exemplarité des bâtiments publics par un parc décarboné ?

**Non résolu**

- Des bâtiments construits aujourd'hui seront coûteux à modifier d'ici 10 à 20 ans alors que l'on pourrait déjà en faire des bâtiments exemplaires et pas simplement aux normes d'aujourd'hui.

**Réponse :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les bâtiments publics montrent l'exemple : renforcement des exigences PEB (norme Q-Zen) pour les bâtiments publics à construire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce renforcement des exigences vise tous les bâtiments à construire.

- Les primes et les contraintes liées à l'audit et au coût que cela représente n'incitent pas les citoyens à entamer les travaux ou à solliciter les primes

**Réponse :** Ces questions sont en cours à l'administration.

- Quels sont les délais ? Les contraintes ? La plupart des bâtiments publics (et je ne parle même pas des écoles), tout comme de nombreux appartements de particuliers ici dans ma commune ont des PEB catastrophiques. Pourtant il "n'y a pas d'argent pour rénover"

**Réponse :** La stratégie indique : Les comptes d'épargne des Belges affichent, au 31 décembre 2019, 281,5 milliards d'euros. Une partie de ceux-ci pourraient être canalisés vers des projets au service des objectifs nationaux et régionaux en matière d'efficacité énergétique. D'autres sources de financement sont envisagées dans la stratégie et à développer.

- Pour les réductions des émissions de CO2, on parle de -55% à l'horizon 2030. Dans le cadre de la Convention des Maires, la Wallonie propose la référence à l'année 2006 alors que les présentations de M. Perrin et Mme Lejeune parle d'une référence à 1990. Comment concilier les 2 ? Merci

**Réponse :** Résolue en direct

- Le site Energie Wallonie n'est pas mis assez en évidence par rapport au site logement Wallonie où les informations sont bien moins claires, il faudrait jouer sur le positionnement de ce site sur les moteurs de recherche.

**Réponse :** Je vais communiquer l'info à mes collègues.

- Les aides pour isoler avec des matériaux biosourcés ne suffisent pas à surmonter la concurrence des matériaux de synthèse. De même quid de l'augmentation catastrophique de l'immobilier et du prix des matériaux ?

**Non résolu**

- Il faut davantage accompagner les ménages précaires pour l'amélioration profonde de leurs logements au risque que les précaires soient encore plus précarisés

**Réponse :** Une des mesures de la stratégie est de soutenir les publics les plus défavorisés dans l'accès à un logement de qualité. La réduction de la précarité énergétique est une priorité de la stratégie et complète d'autres plans dont le Plan wallon de sortie de la Pauvreté 2020-2024, etc.

- Dans les appels à projet pour les bâtiments communaux, il y a souvent des conditions de temps qui poussent à répondre rapidement (parfois dans une certaine précipitation). Les plus gros bâtiments sont généralement visés par ces appels à projet. Est-il prévu de proposer des aides pour les plus petits bâtiments qui consomment peut-être moins qu'un gros bâtiment mais qui peuvent être nombreux (surtout dans les plus petites communes) ? Est-il prévu de proposer des aides de façon plus continue et pas un "one shot" comme les appels à projet pour permettre le temps de construire des dossiers ? Merci

**Réponse :** La stratégie définit des solutions à cette question : la mise en place de la Stratégie immobilière globale et à long terme : Définir une stratégie immobilière globale, incluant d'autres bâtiments, leur localisation, les services qu'ils doivent rendre etc. et à long terme compte de l'évolution future possible de l'utilisation des bâtiments, d'un objectif à long-terme et d'une priorisation des interventions est crucial pour éviter les lock-in techniques et

économiques et tirer le meilleur parti des co-bénéfices de la rénovation profonde. Cela permet d'assurer un plan de rénovation qui s'inscrit en cohérence avec l'objectif à long terme de la stratégie de rénovation.

- En tant que conseiller énergie, nous avons énormément de sollicitations dont les appels à projet divers. Il y a une demande de simplification et de convergence de projets pour réduire le temps administratif et maximiser l'impact d'amélioration CO<sub>2</sub>.

**Réponse :** Pour les logements privés (mais aussi pour les autres), la stratégie définit l'action suivante : Poursuivre les simplifications du système de primes (...).

- Les véhicules électriques diminuent-ils vraiment significativement les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux véhicules thermiques sur le plan du bilan global ?

**Réponse :** Le bureau d'études Ricardo Energy & Environment a étudié les impacts environnementaux des véhicules conventionnels et à « carburants alternatifs » comme l'électricité.

L'étude complète est disponible au lien suivant : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/1f494180-bc0e-11ea-811c-01aa75ed71a1>

Les émissions de gaz à effet de serre d'un véhicule dépendent de :

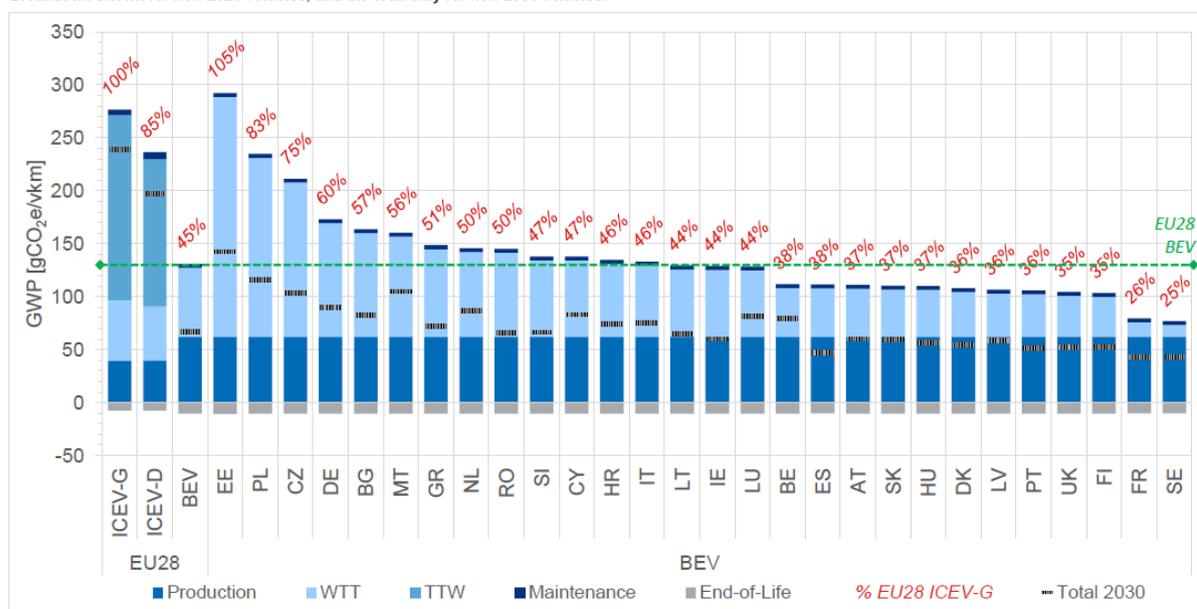
- La production du véhicule : matières premières, fabrication des composants, assemblage « *Production* »
- La production du carburant ou de l'électricité « *WTT* »
- La consommation du carburant « *TTW* »
- L'entretien du véhicule « *maintenance* »
- La collecte, le recyclage, la valorisation énergétique et l'élimination des véhicules et des batteries « *End-of-Life* »

La construction d'un véhicule électrique émet plus de gaz à effet de serre que celle d'un véhicule à moteur thermique.

Les émissions de gaz à effet de serre dues à la production d'électricité dépendent de la manière dont l'électricité est produite : issue des sources renouvelables, d'énergie nucléaire ou d'énergie fossile.

Le tableau suivant indique les émissions globales de gaz à effet de serre en fonction du pays où l'électricité est produite, et pour les conditions suivantes : une utilisation du véhicule de 15 ans pour 225.000 km (moyenne de 15.000 km/an), un véhicule électrique disposant d'une batterie de 58 kWh et d'une autonomie de 300 km suivant le cycle WLTP, sans remplacement intermédiaire de batterie.

Figure ES5: Comparison of Lower Medium Car lifecycle GWP impacts for conventional gasoline/diesel ICEVs and BEVs for different EU countries, Baseline scenario. Breakdown shown for new 2020 vehicles, and the total only for new 2030 vehicles.



Notes: Results shown for the lower medium car in the baseline scenario. Production = production of raw materials, manufacturing of components and vehicle assembly; WTT = fuel/electricity production cycle; TTW = impacts due to emissions from the vehicle during operational use; Maintenance = impacts from replacement parts and consumables; End-of-Life = impacts/credits from collection, recycling, energy recovery and disposal of vehicles and batteries. Additional information on key input assumptions and derived intermediate data include the following: a lifetime activity of 225,000 km over 15 years. 2020 BEV battery of 58 kWh, with 300km WLTP range (and with 64 kWh and 460 km WLTP electric range for 2030); an average lifetime EU28 fuel/electricity mix (age-dependant mileage weighted). No battery replacement is needed for BEVs.

De cette figure tirée de l'étude de Ricardo Energy & Environment référencée ci-dessus, on peut tirer les conclusions suivantes.

En Belgique, les émissions complètes d'un véhicule électrique sont de 38% de celles d'un véhicule thermique à essence (ICEV-G). Un rapide calcul montre qu'elles sont de 45% de celles d'un véhicule diesel.

Les pays où le passage au véhicule électrique est le plus avantageux sont la Suède et la France grâce à leur haut taux de production électrique issue des sources renouvelables et nucléaires. À l'inverse, le passage au véhicule électrique est aujourd'hui à déconseiller en Estonie et en Pologne, à cause de leur important parc de centrales électriques respectivement aux schistes bitumineux et au charbon.

L'Europe souhaitant se diriger vers une production d'électricité sans émissions de gaz à effet de serre, l'avantage à propos du véhicule électrique ne pourra qu'augmenter.

- On parle d'isoler avec des matériaux biosourcés mais d'après ce que j'ai compris d'une explication donnée à une formation Responsable Energie, l'outil TOTEM mentionne que par exemple pour de la laine de mouton, l'impact de l'usage de ce type de matériau est plus élevé sur le coût final environnemental de la paroi (analyse complète du cycle de vie) que si on utilise un autre type d'isolant, est-il possible de donner des informations par rapport à tout cela à l'attention des conseillers et des citoyens car TOTEM est complexe...

Réponse : Deux nouvelles sessions de formation sont planifiées en 2022 : FR le 24 mars matin.

- Les PAEDC actualisé en vue de l'objectif 2030 devront-ils être mis à jour pour correspondre à cet objectif 2050 ?

Réponse : Résolue en direct

- Petite remarque le transport : il est dommage que le train devienne si cher une fois passé 26 ans, pour les voyageurs occasionnels qui ne prennent donc pas d'abonnement. Si je voyage trois fois dans l'année, il est souvent moins cher de prendre la voiture plutôt que de prendre le train.

#### **Non résolu**

- D'un point de vue organisationnel, ne serait-il pas possible de soumettre les thématiques éligibles dans le cadre de l'appel POLLEC plus précocement ou de laisser un délai plus important pour soumettre le projet ? En effet, je pense que le délai laissé aux communes pour soumettre un projet pertinent et bien ficelé est souvent insuffisant.

**Réponse :** Bonjour. Je comprends bien sûr votre remarque. Il est vrai que les deux premiers appels de cette législature ont été menés rapidement, pour capitaliser sur les budgets disponibles. Nous ne voulions pas perdre une opportunité, qui s'inscrit aussi dans le Plan wallon de Relance, et le cadre européen. Pour le prochain appel, on palliera ces difficultés, d'où l'approche d'évaluation en cours.

- En matière de transport en commun, les gares des "petites" communes ferment de plus en plus, les horaires des trains sont de plus en plus espacés, voir annulés. Sauf pour les lignes allant vers Bruxelles. Idem pour les bus. Nous avons déjà interpellé l'Administration communale à ce sujet mais elle est bloquée et dépend des Tec et de la SNCB. il faut 2h en transport en commun?" Comment incité les gens à utiliser des moyens de transports en communs moins polluants alors que pour faire parfois des trajets de 10 min en voiture

#### **Non résolu**

- Au niveau de l'équipe wallonne de la convention des maires, aborderait-on le manque total d'effectif disposé à réellement assister les communes ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Pour la rénovation de votre parc de luminaires publics, avez-vous tenu compte des recommandations notamment en matière de température de lumière pour éviter au maximum les impacts négatifs sur la biodiversité nocturne ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Le projet-pilote Walloreno sera-t-il généralisé et/ou ouvert via appel à projets à l'ensemble des communes ?

**Réponse :** Pour information : La campagne de communication WALLORENO a été spécifiquement mise en place pour promouvoir l'ensemble des actions de la stratégie de rénovation vers le grand public. Le slogan « en route vers le label A » est destiné à faire connaître massivement l'objectif poursuivi. La campagne WALLORENO regroupe notamment : Une campagne de communication pour la promotion des primes et des audits logement (dépliants, spots radio et télévisé), Des séances d'information lors des salons et foires tels que le salon Energie Habitat à Namur, Un guide WALLORENO, pour informer en détail de l'objectif à viser, des avantages de la rénovation et de la manière de concevoir une rénovation globale et cohérente sur le long terme (en développement), De nombreux supports visuels tels que affiches, banner, inserts pour réseaux sociaux, vidéo.

- Bonjour, je remarque que les communes ont généralement des besoins similaires pour mettre en application leur PAEDC. Chacune réalise de son côté des marchés publics, avec le temps de

travail que cela implique (même si nous avons accès aux cahiers des charges développés dans d'autres communes). J'aurais voulu savoir si la Région Wallonne compte proposer une aide supplémentaire par la mise en place de centrales d'achat auxquelles les communes pourraient adhérer et surtout s'épargner du temps et de l'énergie ?

**Réponse :** Résolue en direct

- Afin d'atteindre les objectifs ambitieux des PAEDC, il est indispensable que les communes bénéficient du soutien de la RW en moyens humains et financiers.
- Pour nous, le problème est le recrutement d'un Conseiller en Energie. Nous avons lancé trois appels depuis septembre et nous n'avons pas encore trouvé ! La Ville d'Andenne est également en recherche depuis des mois et semble-t-il sans succès également. On est donc "coincé" pour s'engager dans des projets !